

2015.01/001

REÇU le  
- 9 JUIN 2015  
Rép. 969



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

**SEANCE DU VINGT SEPT MAI DEUX MILLE QUINZE  
A 20 h 30 - HOTEL DE VILLE  
4 AVENUE DU 44è RI à LONS-LE-SAUNIER**

**SERVICE INTERCOMMUNAL  
D'ASSAINISSEMENT  
DE L'AGGLOMERATION LEDONIENNE**

**OBJET**

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA  
QUALITE DU SERVICE 2014**

**Rapporteur :** M. Philippe FOURNOT

**Nombre de membres en exercice :** 17

**Nombre de membres présents à  
l'ouverture de la séance :** 12

**Nombre de membres présents au moment  
de la délibération :** 13

**Nombre de votants dont pouvoirs :** 17

**Convoqués le :** 18/05/2015

**A L'OUVERTURE DE LA SEANCE, ETAIENT PRESENTS.-**  
M. FOURNOT, Président, délégué de la commune de Courlans,  
Mme DUBOIS, déléguée de la commune de Chilly le Vignoble,  
M. LANNEAU, délégué de la commune de Courlaoux,  
Mmes CHAMBARET, LANDRY, MM. BOURGEOIS, LANÇON, délégués de la commune de Lons-le-Saunier,  
M. BUCHAILLAT, délégué de la commune de Messia-sur-Sorne,  
Mme LAURENT, déléguée de la commune de Montmorot,  
M. PAIN, délégué de la commune de Perrigny,  
M. MONTAGNON, délégué de la commune de Publy,  
M. BAILLY, délégué de la commune de Revigny,  
M. NOEL, délégué de la commune de Trenal

**ETANT CONSTATEE L'ARRIVEE DE .-**  
M. HUET, délégué de la commune de Lons-le-Saunier, à partir de 21 h 05

**➤ Pouvoirs :**  
- M. DROIT, délégué de la commune de Le Pin, à M. FOURNOT,  
- M. JANIER, délégué de la commune de VEYVY, à M. MONTAGNON  
- M. ROBLIN, délégué de la commune de L'Etoile, à M. PAIN

PRÉFECTURE DU JURA  
REÇU LE :  
04 JUIN 2015  
Loi du 2 Mars 1982

Les services ont établi le rapport sur le prix et la qualité du service 2014. La synthèse de ce rapport est la suivante :

## Assainissement collectif

### Caractérisation technique du service

Sur les 25 communes adhérentes au Service assainissement en 2014, 21 disposent d'un réseau collectif d'assainissement.

La population municipale de ces 21 communes s'élève à 30 684 habitants sur la base des données INSEE (population légale 2011). Les populations desservies par un réseau en 2014 représentent 98 % de la population soit 30 105 habitants disposant d'un réseau collectif. Cette valeur reste stable malgré la modification du périmètre.

Le nombre d'abonnés s'élève à **9 582**, en légère baisse.

Le volume assujéti à la redevance s'élève à **1 759 527 m<sup>3</sup>** (dont 218 337 m<sup>3</sup> de consommation pour les industriels), soit une baisse de 1.72 % sur l'année par rapport à 2013 (1 790 364 m<sup>3</sup>). Sur 6 ans, la baisse moyenne annuelle est de 1,53 % par an.

Le linéaire de réseaux exploités est de 337 Km, en baisse suite à la modification du périmètre. À noter que les 39 km de réseaux du SIAVS sont exploités par le service assainissement.

L'année 2014 a été marquée par :

- ✓ Les travaux de restructuration de la station d'épuration de MONTMOROT
- ✓ L'amélioration du réseau chemin des Sondes à MONTMOROT
- ✓ La modification de la vanne de régulation Ø 800 à MONTMOROT
- ✓ L'amélioration de la collecte quartier Grands Champs à COURBOUZON
- ✓ L'amélioration de la collecte rue de la Cascade à COURBOUZON
- ✓ La création d'un réseau de collecte rue Camuset à LONS-LE-SAUNIER
- ✓ La maîtrise d'œuvre pour la modification du décanteur lamellaire à MONTMOROT

### Tarifification et recettes

En 2014, la redevance d'assainissement a augmenté de **0.026 €/m<sup>3</sup>** soit + 2.5 %. Les tarifs de dépotage ont également été augmentés de 3,0 %.





Pour un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup>, la redevance 2014 représente 126,12 €/an soit + 3,96 € par rapport à 2013.

Les recettes réelles de fonctionnement représentent **2 895 371 €** dont :

- ✓ 39 % servent à couvrir les dépenses d'exploitation
- ✓ 9 %, le remboursement de la dette
- ✓ 6 %, le remboursement des frais financiers
- ✓ 46 %, l'investissement.

### Indicateurs de performance :

Le mode de calcul des indicateurs de performances a été modifié par l'arrêté du 02/12/2013.

Indicateurs	Valeurs	Evolution / commentaire	
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0.35 %	Légère baisse	
Taux de réclamations écrites	1.02 / 1 000 abonnés	Stable	
Taux de desserte	98 %	Stable	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	90 / 120	Stable	
Conformité de la collecte et des équipements des stations d'épuration	Pas d'indice Equipements d'autosurveillance conforme	Amélioration : station de Condamine et équipements d'autosurveillance	
Conformité des performances des unités d'épuration :			
Conformité MONTMOROT	95 % (3 NC/52)	Légère baisse	
Conformité COURLAOUX	100 % (0 NC/12)	Hausse	
Conformité des rejets LE PIN	Conforme	stable	
Conformité des rejets PANNESSIERES	Conforme	stable	
Conformité des rejets L'ETOILE	Conforme	stable	
Conformité des rejets CONDAMINE	Conforme	stable	
Conformité des rejets BRIOD	Conforme	Première mesure	
Conformité des rejets ST DIDIER	Conforme		
Conformité des rejets TRENAL	Non conforme		
Conformité des rejets VEY	Conforme		
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100 %	Stable	
Taux de débordement des réseaux dans les locaux des usagers	0.1 % (1cas)	Stable	
Indice de fréquence de curage	0.1/ 100 km	Stable	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	100 / 120	Stable	

### Analyse :

**Le niveau d'équipement** du service assainissement est satisfaisant et conforme à la réglementation, en particulier pour ce qui concerne la surveillance des ouvrages.

Les points d'amélioration soulignés dans le rapport 2013 ont été réalisés à l'exception des travaux d'extension de collecteur sur le quartier du Moulin à FREBUANS.

**Les performances des ouvrages** sont satisfaisantes.

**Le taux de renouvellement des réseaux** reste faible compte tenu de leur ancienneté. Ce point est à relier également avec l'amélioration de **la connaissance du patrimoine, qui reste à poursuivre**. Un nouveau schéma d'assainissement doit être engagé. Il permettra de définir un programme d'action pluriannuel.

### Financement des investissements :

Le montant des travaux réalisés en 2014 s'élève à 3 491 161 € dont 76 % (2 658 122 €) sont liés aux travaux de restructuration de la station d'épuration de Montmorot.

Le montant de la dette s'élève à 3 825 692 €, en hausse importante depuis la réalisation de l'emprunt de 2 500 000 € pour la restructuration de la station d'épuration de MONTMOROT qui a débuté en 2012. La durée d'extinction de la dette reste toutefois sur une valeur très correcte (3 ans).

Le montant des amortissements s'élève à 1 056 000 € (en légère hausse suite à l'intégration dans l'actif des équipements de trois nouvelles communes).

### Projets étudiés :

Principaux projets	Avancement au 31/12/2014	Montant prévisionnel de la dépense
Restructuration de la station d'épuration de MONTMOROT	Travaux en cours	8 500 000 € TTC
Amélioration de la collecte rues M. Berger et A. Franck à LONS-LE-SAUNIER	2015	150 000 € TTC
Amélioration de la collecte à Chantrans à MONTMOROT	2015	39 000 € TTC
Amélioration de la collecte Quartier St Georges à FREBUANS	2015	60 000 € TTC
Amélioration de la collecte et du traitement à TRENAL	2015	620 000 € TTC
Modification du décanteur lamellaire	Travaux tranche 1 programmés en 2015	990 120 € TTC
Reprise du réseau avenue Maillot à MONTMOROT	2015	45 000 € TTC

## Assainissement non collectif

Sur les 25 communes adhérentes à ECLA en 2014, 23 disposent d'un parc plus ou moins important de dispositifs d'assainissement non collectif. Environ 1 800 habitants relèvent de l'assainissement non collectif soit un peu moins de 5 % de la population du bassin. Les communes de VERGES, PUBLY, CESANCEY et MIREBEL sont 100 % en assainissement non collectif.

L'indice global de mise en œuvre du SPANC est de 95/140, stable par rapport à 2013.

144 contrôles ont été effectués en 2014.

Sur les 560 installations contrôlées depuis le début du service :

- 22 % (soit 123) sont conformes
- 38 % (soit 213) sont non conformes et présentent un risque sanitaire ou environnemental avéré,
- 40 % (soit 224) sont non conformes sans risque sanitaire ou environnemental avéré.

En 2014, les recettes réelles du service ont été de 19 574 € (redevance + entretien + subventions). Les tarifs de la redevance sont inchangés en 2014 (redevance annuelle de 50 €/abonné pour les contrôles de bon fonctionnement et d'entretien). En 2014, le budget assainissement non collectif est déficitaire (retard de versement d'une partie des redevances ANC collectées par les services des eaux). La régularisation interviendra sur l'exercice 2015.

Le Conseil d'exploitation, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service.

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Ont signé au registre les membres présents,

Le Président,



Philippe FOURNOT

2015.01/006

